

PÈLERINAGE À FATIMA

Du mardi 10 mai au samedi 14 mai 2022

Prix du pèlerinage par personne en chambre double **810 €**
 Supplément en chambre individuelle (dans la limite des places disponibles) **90 €**
 Inscription effective, suivant l'ordre de réception du courrier, dès réception de ce bulletin et du règlement de l'acompte.
 Vous recevrez un mail de confirmation.
 Nous vous conseillons de conserver une photocopie recto-verso de votre bulletin individuel d'inscription complété.

M–Mme–Père–Sœur - Nom (en majuscule) :
 Nom de jeune fille : Prénom :
 Date de naissance : Lieu
 Adresse :
 CP Ville :
 Tél. fixe : Tél. portable :
 E-mail :
 Nom de la personne à prévenir en cas d'urgence
 Tél. fixe : Tél. portable :

Vous souhaitez prendre le car au départ de : Cambrai Raismes

HÉBERGEMENT

Désire une chambre individuelle (dans la limite des places disponibles) avec supplément à régler avec l'acompte
 Souhaite partager sa chambre avec :
 (Attention : Si votre ami(e) ne peut finalement partager votre chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé)

RÈGLEMENT

A l'inscription versement d'un acompte de : **250 €** (ou **340 €** en cas de chambre individuelle)
Solde de 560 € à régler pour le 10 avril 2022- Chèque à l'ordre de : **Pèlerinages diocésains de Cambrai**

FORMALITÉS

Carte d'identité ou passeport valide pendant le séjour **PASS' SANITAIRE OBLIGATOIRE**
Merci de joindre une photocopie

SANTÉ

Souffrez-vous d'un handicap physique : Oui Lequel..... Non
 Avez-vous de la peine à vous déplacer ? Oui Non
 Merci de préciser si vous avez des particularités de types allergies alimentaires, diabète ou autre

(N.B. : les régimes alimentaires spécifiques sont susceptibles d'entraîner une facturation supplémentaire)

Si vous êtes sous traitement, veillez à prendre vos ordonnances avec vous.

Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription : Merci de fournir un certificat médical daté de votre date d'inscription au voyage pouvant certifier du caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois, l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu ladite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas remboursés.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions particulières et générales de participation

Fait à le / /

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du représentant des
 Pèlerinages Diocésains de Cambrai



CONDITIONS PARTICULIERES DE PARTICIPATION

Pèlerinage à Fatima du mardi 10 mai au samedi 14 mai 2022

Prix du pèlerinage par personne (en chambre double)	810 €
Supplément chambre individuelle (dans la limite des places disponibles) :	90 €
Clôture des inscriptions : le 8 février 2022 (sous réserve de disponibilité des places)	

CE PRIX COMPREND :

- Le **pré- et post-acheminement** pour se rendre à l'aéroport de Roissy, au départ de Raismes et retour
- Le **transport aérien** de ROISSY vers LISBONNE sur vols réguliers directs de la compagnie AIR FRANCE et les taxes d'aéroport
- Les **transferts sur place en autocar**
- Le **séjour en hôtel *** en chambres doubles**
- Les **repas du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^{ème} jour inclus et les boissons**
- **Assistance de Joao, guide local**
- **L'assurance annulation, assistance, rapatriement, bagages de la Mutuelle St Christophe (selon les conditions jointes dans le livret en annexe, et/ou sur le site internet des pèlerinages)**
- Un **livret du pèlerin et un carnet de chants**

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le supplément éventuel pour **chambre individuelle : 90 €**
- **Les extra personnels**

CONDITIONS D'ANNULATION

Ce programme est soumis aux conditions générales de participation régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients.

Annulation du fait de l'organisateur :

La direction des pèlerinages pourrait annuler le voyage si le nombre de pèlerins inscrits au 4 février est inférieur à 20. Les sommes versées seraient dans ce cas intégralement remboursées sans indemnité complémentaire.

Annulation du fait du pèlerin :

Le pèlerin doit contacter le service par téléphone au 03 27 38 12 62 ou par mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

Le courrier d'annulation ainsi que les justificatifs de cette annulation devront nous être envoyés dans les 2 jours suivant la date d'annulation.

Pour toute annulation liée à un problème de maladie grave, accident grave ou décès (du pèlerin, de son conjoint ou d'un membre de la famille proche), la Garantie Annulation de la Mutuelle Saint Christophe prend en charge les frais d'annulation, dans les 30 jours précédant son départ, dans les limites de la police d'assurance MSC, dont les conditions sont détaillées dans le document joint en Annexe.

En dehors du cas de force majeure :

Pour toute annulation

- De 89 à 60 jours du départ : il sera retenu 20% du prix du pèlerinage.
- De 59 à 30 jours du départ : il sera retenu 40% du prix du pèlerinage.
- De 29 à 15 jours du départ : il sera retenu 60% du prix du pèlerinage.
- A partir de 14 jours du départ : L'intégralité du prix du pèlerinage sera retenue.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

Pèlerinages Diocésains de Cambrai

174, rue Léopold Dusart, 59590 RAISMES

Tel : 03.27.38.12.62. Fax : 09.80.08.65.23.

N° d'agrément : IM 059 110 115

E-mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

<http://pelerinages.cathocambrai.com/>

